

CONSEIL DE QUARTIER AÉROPORT-VAUVERT-PIERRELAYE-PISSEVIEILLE
DU 01 JUILLET 2019

Compte-rendu

Le Conseil de Quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 01 juillet 2019 – salle 137, Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 20h00 et cite les excusés.

I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance précédente n'ayant pas été envoyé aux conseillers de quartier, il leur est remis sur table et sera approuvé lors de la prochaine réunion.

II- Suivi des demandes

A/ Sécurité (Rapporteur de la commission : Daniel GUGLIELMI)

| Problématique | Descriptif de la proposition | Observations des services |
|---|--|--|
| Carrefour rue de Vauvert / boulevard de l'Avenir - présence d'un dénivelé dangereux | Dénivelé important situé au niveau du passage piéton. | Les services de Bourges Plus vont poser dans un premier temps un pansement : l'intervention aura lieu dans le cadre des travaux de la rue Louis Mallet. Compte-tenu de l'affaissement des bordures, cette intervention sera programmée dans le cadre du marché d'entretien de B+ . En attente de réalisation. Pansement toujours pas posé. Quand ??? |
| Pont d'Auron - marquage au sol | Passages cyclistes traversée du pont d'Auron et du boulevard de l'Avenir ne sont pas matérialisés au sol ou très détériorés. | Réalisé Pont d'Auron. En cours de programmation Bd de l'Avenir. En cours. |
| Route de la Chapelle - friche industrielle | Quel devenir ? La ville peut-elle user de son droit de préemption et racheter 2-3m aux propriétaires pour élargir le trottoir ? | MR : oui nous pouvons éventuellement acheter une bande de terre, démarche à engager auprès du propriétaire - A l'étude. |
| Route de la Chapelle - cheminement piéton | En direction de Marmagne, difficulté pour piétons. | Reprofilage en grave sera réalisé dans l'hiver. Aucune confirmation que cela a été effectué. A vérifier. |
| Traversée piétonne / vélo route de Saint Florent | Une liaison vélo/piéton serait appréciable et sécurisante pour les piétons depuis la Chambre de Commerce vers le chemin de Villeneuve. Les salariés des entreprises à proximité de la boulangerie Feuillette ont des difficultés pour s'y rendre à la pause-déjeuner. | La traversée de la route de Saint Florent pourrait être améliorée, à la fois pour les piétons mais aussi pour les vélos. Ensuite, le plus simple est d'emprunter l'allée Icare puis le chemin de Villeneuve vers la boulangerie, sans passer par l'ex Route Nationale. Nous étudions et chiffrons cet aménagement. Eléments attendus courant mai (VRD 16/03/2016). <u>Alors on en est où ???</u> Etude chiffrée proposée au programme 2019 à la validation des élus (recoupement à faire avec l'hôtel qui a un projet d'aménagement d'accès par la route d'Issoudun. |

| | | |
|---|---|---|
| Accotements CD 23 | La commission propose de prévoir une convention entre la Ville et le Conseil Départemental pour l'entretien de cette zone. Le constat est que cet accotement entre la sortie de Pierrelay et la rocade n'est pas correctement entretenu. Son état ne permet pas un usage piéton et encore moins cycliste. | M.A. : la convention de fauchage n'est toujours pas signée. Actuellement, la municipalité est confrontée à des problèmes de compétences [...] A l'étude. Un conseiller de quartier précise qu'il faut un désherbage et non un fauchage puisque les herbes poussent à travers la grave. |
| Carrefour rue Vauvert / boulevard de l'Avenir - carrefour accidentogène | De nombreux accidents ont eu lieu. La commission suggère l'installation d'un alternat de feux ou la matérialisation au sol d'une voie pour tourner à gauche. | Service : études en cours. Le feu est coordonné avec celui de Mallet/Avenir + travaux Lidl : attendre la fin des travaux pour étude de faisabilité. |

B/ Environnement (Rapporteur de la commission : Michel BOCARD)

| Problématique | Descriptif de la proposition | Observations des services |
|---------------|------------------------------|---------------------------|
|---------------|------------------------------|---------------------------|

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Aire de camping-car | Propositions d'améliorations : installation d'un plan de la ville avec animations, restaurants, la plage.... Revoir l'aménagement du Prado. | Cette proposition sera rattachée au projet d'aménagement des bords de l'Yèvre. |
| PAV - dégradations et incivilités | La commission a effectué un reportage photo et réfléchi aux modes d'actions envisageables pour faire comprendre aux usagers la différence entre déchetterie et PAV. Parution d'un article sur le sujet dans une publication des « Nouvelles de Bourges » ? Incitation à respecter la zone + incitation à se rendre à la déchetterie par affichettes / logo / animations dans les écoles ? | Service : M. Clairret (service Environnement de Bourges Plus) a informé la commission que le projet de standardisation est accompagné d'une nouvelle signalétique. En cours mais non finalisé ; faire un point à la rentrée. En attente retour B+. |
| Zone des Danjons | Demande d'explications sur son activité et sur le devenir du site. Entreprise installée en face d'anciennement EBREX se sert de ses terrains comme décharge à gravas, ce qui n'est pas esthétique. La commission propose : - d'optimiser la végétation pour que ce soit moins visible de la route, - de demander à l'entreprise de ne pas faire travailler les pelleteuses le samedi, au droit des habitations. Quid des terrains à vendre ? | <u>Quid ??</u> <u>Quid ?</u> Constructibles mais non pavillonnaires. |

| | | |
|----------------------------------|---|---|
| Entrée de ville | <p>Pollution visuelle : la commission souhaite mener une réflexion sur ce sujet et a réalisé un reportage photo mettant en évidence la pollution visuelle générée par un très grand nombre de panneaux publicitaires.</p> <p>Implantation de nouveaux panneaux publicitaires (+ des panneaux lumineux dont la luminosité est agressive). Quelle est la position de la Ville ?</p> | <p>Une démarche pour mise en conformité du règlement au sein de l'agglomération (règlement local de publicité intercommunal RLPI) est lancée et a fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire en décembre 2017 pour actualisation au plus tard Juillet 2020.</p> <p>Tous les panneaux posés aujourd'hui sont en conformité et ont fait l'objet d'une déclaration préalable.</p> <p>En cours d'étude.</p> <p>Ne pas oublier que les panneaux publicitaires représentent une source non négligeable de revenus pour la commune, et donc pour ses habitants...</p> <p>On peut peut-être faire quelque chose sur la luminosité dangereuse de ces panneaux ???</p> |
| Aire de dépose des cars "Macron" | <p>Le site n'est pas mis en valeur ce qui est préjudiciable à l'image de cette entrée de la ville La pose de panneaux d'informations et de valorisation de notre ville serait souhaitable.</p> | <p>Quid</p> |
| Chemin de Compostelle | <p>28/06/2018 : pour l'ensemble de la ville de Bourges c'est une étape positive car tout ce qui concourt à en améliorer l'attractivité est profitable. Cependant, la commission est très critique.</p> <p>Toujours pas terminé pour la partie Pont d'Auron / Marcel Haegelen.</p> | <p>PBL : 10 coquilles doivent être posées en plus, du Pont d'Auron jusqu'au Chemin de Villeneuve.</p> <p>Service : coquille à commander (7); les 3 en stock seront posées d'ici 10 jours.</p> <p>SV : opposition de PAG, maire-adjoint délégué au Patrimoine, qui travaille avec les associations à un autre parcours. Mais Monsieur le Maire a donné son feu vert car chemin historique.</p> <p>Selon un conseiller, ce qui manque, c'est un plan de communication pour faire connaître le Chemin de Compostelle. Poser des coquilles n'est pas suffisant.</p> |
| Plan Vélo - zones 30 | <p>Dans le cadre du Plan Vélo, une proposition de réflexion sur les « zones 30 » consistant à déterminer des rues adaptées à ce mode de circulation est soumise à l'assemblée.</p> | <p>Réunion le 21/03/2019.</p> <p>Travail sur des choix de rues à mettre en zone 30. Mme Paepegay, référente Ville en charge de cette action, a proposé de travailler par petits quartiers pour créer des zones apaisées un peu partout, avec des impasses débouchantes pour les voitures mais également permettant aux vélos d'aller plus loin par la pose d'une signalétique horizontale adaptée.</p> <p>Les conseillers objectent qu'ils lui ont déjà préparé un dossier avec des propositions (plans, noms de rues, etc...); ils attendent maintenant d'AP qu'elle y réponde par des contre-propositions.</p> |

| | | |
|--|--|---|
| Canal de Berry à vélo | Devenir du Moulin de Chappe. Chronologie difficile à suivre, imprécisions, questions sans réponses, notamment sur l'aménagement de la rive du Prado, de la zone après la trouée verte et le choix des rives vers Pierrelay, etc. | Réunion le 21/03/2019. Travaux d'aménagement des pistes en cours entre Marmagne et le Moulin Bâtard ; ne manque plus que le revêtement en enrobé clair. Entre le Moulin Bâtard et le Prado, chemin de hallage laissé en l'état pour ne pas abîmer les platanes. La zone de stationnement du Moulin Bâtard va passer en zone de partage (zone 20). Les conventions entre la Ville et le syndicat du Canal sont en cours de délibération. En 2019 : aménagement des berges au Prado, plantations paysagères sur le quai Louis XI, aménagement du quai Messire Jacques, plantations au niveau de la Trouée verte. Toujours en suspens : la guinguette ou terrasse flottante quai Messire Jacques. Quid des deux sous-projets de passes à poissons Moulin de la Chappe et à la sortie de la Trouée verte (au niveau des pelles du barrage) ? JA : en cours d'étude car obligation de respecter la loi sur l'eau. Mme Fenoll ne pourrait-elle pas revenir parler du Canal lors d'un prochain conseil de quartier ? Une balade à vélo, en compagnie si possible de Mme Fenoll ou d'une autre personne du Syndicat du Canal de Berry pourrait-elle être organisée ? (priorité pour les conseillers). Propreté du Canal : le linéaire le plus sale est celui de la Ville. Ce problème doit être soumis à Monsieur le Maire. |
| Rocade verte | En mars 2017, un recensement de la signalisation a souligné le besoin d'une homogénéité car plusieurs disparités et incohérences ont été relevées entre les sites, voire des signalisations i [...] | Service : signalétiques verticales et horizontales non homogènes mais réglementaires. Suite réunion du 21/03/2019 : la rénovation des marquages au sol peut être envisagée. |
| Aménagement des abords de l'Yèvre | 28/06/2018 : la commission souhaiterait qu'un pilote de projet soit nommé. 20/07/2017 : la commission environnement propose au Conseil de quartier de réfléchir à un projet d'aménagement des bords de l'Yèvre au niveau du Prado. Il s'agit d'un endroit stratégique à la croisée de la rocade verte et des bords du canal de Berry qui draine des milliers de piétons, cyclistes et touristes par an. Différents aménagements sont proposés : implantation de bancs, terrain de pétanque, panneau camping-car, jeux d'enfants, éclairage... | Pour 2019, une enveloppe de 65 000 euros a été allouée dans le cadre d'une opération pluriannuelle sur 2/3 ans comportant plusieurs réalisations. Il convient néanmoins de distinguer ce qui revient à la ZAC Prado et ce qui est strictement du ressort de la Ville : - défrichage sélectif des boisements sur le terrain vague afin d'améliorer la sécurité du site. - installation d'un terrain de pétanque et d'une aire de jeux (localisation non encore définie). - création d'un chemin le long de l'Yèvre avec bancs et une certaine accessibilité PMR. Une première évaluation à 220 000 euros a été établie par le service Voirie avec une structure conséquente de chaussée compte-tenu du caractère inondable du site. En attente de suggestions techniques plus modestes. Une polémique portait aussi sur le terrain vague sur lequel se trouvent les ruines d'une entreprise pouvant être dangereuses pour les gens s'y promenant. Le transformateur qui s'y trouve est privé et hors d'usage : il peut donc être détruit. |
| Les Grands Beauregards - aménagement des espaces verts | M. le Maire a demandé au Conseil de Quartier de faire des propositions d'aménagement afin de valoriser cet espace vert et permettre aux habitants de se l'approprier pour en faire un lieu de vie de quartier. | Séquence 2019 : - pose de bancs : ok . - 2 poubelles : ok . - aire de jeux : à l'étude. - espace pétanque : à l'étude. - 2 toutounets : 1 seule posée. Et à quand l'autre ? Séquence 2020 : - aire de jeux : à l'étude. - espace pétanque : à l'étude. |

| | | |
|--------------|-----------|---|
| Antenne Free | Pétition. | <p>Réunion fin mars réunissant une quinzaine d'habitants, en présence de Monsieur le Maire, M. Rebeyrol, maire-adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments, et des représentants de Free. Ces derniers ont tenté d'expliquer que les lotissements "Marie-Galante" et "Beauregard" ne sont pas accessibles à l'offre Free. Les personnes présentes leur ont opposé que d'autres opérateurs en étaient capables.</p> <p>Les riverains ont renouvelé leur refus de voir installée cette antenne de 36 mètres. Monsieur le Maire a rappelé qu'il ne donnerait pas un avis favorable tant qu'une autre solution ne serait pas trouvée. Free devra donc faire une autre étude, en passant d'une antenne à deux (l'une dans la Z.I des Danjons pour ne déranger personne, l'autre derrière la Patinoire) pour couvrir en totalité la zone dite "blanche".</p> |
|--------------|-----------|---|

Autres point évoqués :

- **travaux à l'entrée de Pierrelay** : en plus des ralentisseurs posés il y a moins de deux ans, une chicane a été ajoutée à la demande des riverains. A terme elle devrait permettre de retirer le premier ralentisseur, trop bruyant. Des comptages de vitesse seront effectués pour voir l'effet de la chicane sur l'entrée dans Pierrelay avant de le supprimer définitivement. Si la chicane se révèle efficace, le ralentisseur ne sera pas retiré.
- **Nouvelle station d'épuration** : quid des travaux qui vont être engagés prochainement ?
- **Proposition du projet à présenter lors du prochain Inter Quartiers** : Méthodologie des projets « Aménagement des bords de l'Yèvre » et Canal de Berry à Vélo »

Questions diverses et informations :

- Boîte à livres à Pierrelay : M. Charpagne a promis de mettre cette demande en avant pour la prochaine série d'installations.

Mme la Vice-présidente clôt la séance à **21 h 30**. Les lieux et horaires de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement.